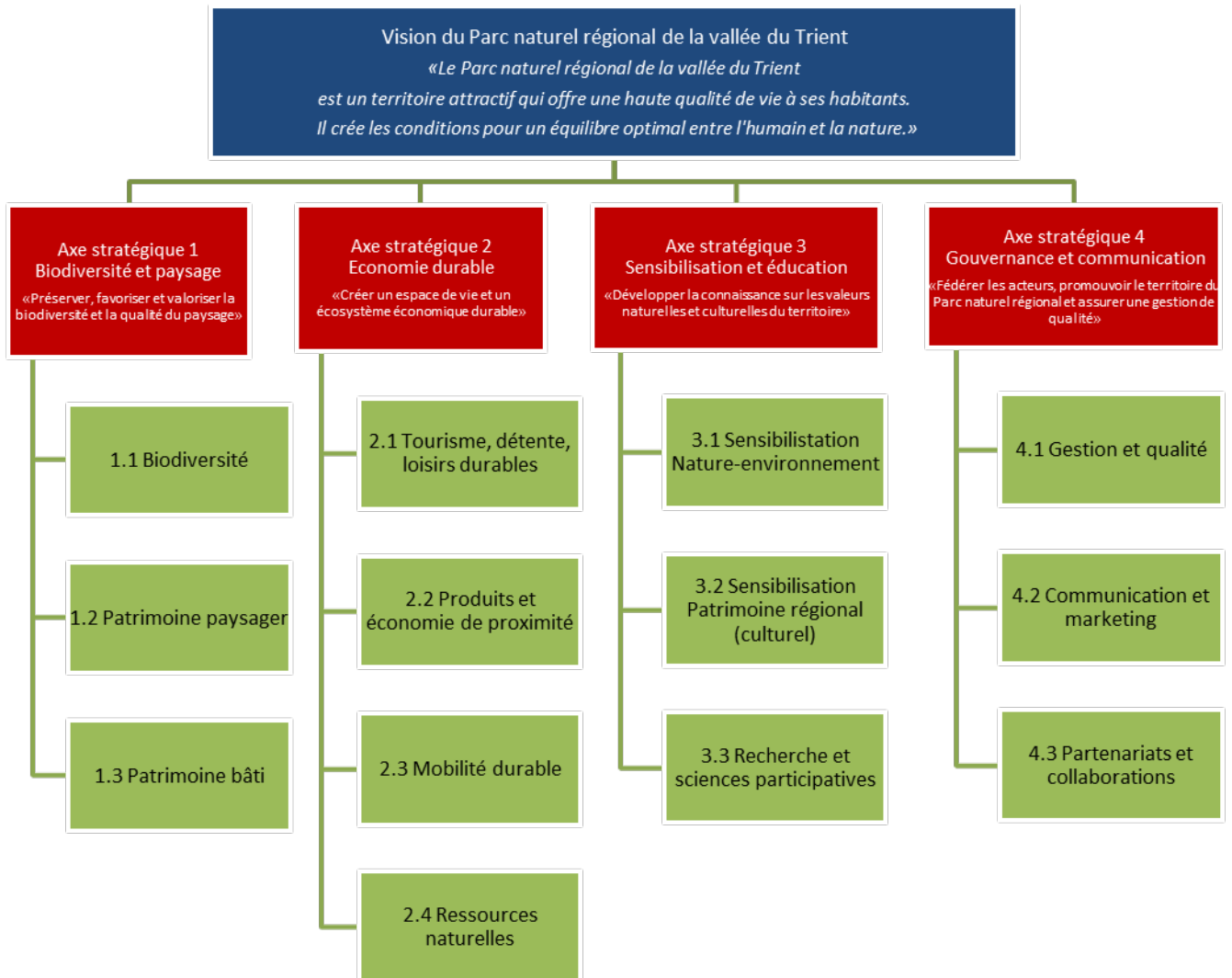


Introduction

Ce document intègre l'ensemble des projets que le Parc naturel régional de la Vallée du Trient mettra en œuvre dans les années 2022 à 2024. Ce document fait donc partie de la demande de financement du Parc naturel régional par la Confédération et le canton.



2 Economie durable

2.1 Tourisme, détente et loisirs durables

Nom du projet	Tourisme, détente et loisirs durable
Numéro du projet	2.1
Durée du projet	2021-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p>Sous-projet 1 : Passeport découverte Il s'agit de valoriser l'existant. Les visiteurs et habitants du Parc bénéficient d'un produit clé en main qui les incite à découvrir les nombreux lieux emblématiques du territoire de manière ludique. Un itinéraire est défini. A chaque point d'intérêt, une installation (totem, tampons, perforatrice personnalisée, QR code...) est à disposition du visiteur afin qu'il marque son passage sur son support personnel.</p> <p>Pour rendre le défi plus accessible, des catégories peuvent être créées (gastronomie, famille, sport...). Grâce à ce produit, l'utilisateur découvre l'ensemble du territoire du Parc et il a envie d'y revenir. Exemples de points d'intérêt : grotte aux Fées, gorges du Trient, Plan-Cerisier, Le Trétien, église de Trient, barrage d'Emosson, abbaye de Saint-Maurice, etc. L'accès aux différents lieux est proposé en transport public.</p> <p>Sous-projet 2 : Présentation du Parc et portes d'entrée L'objectif est d'informer les visiteurs et les habitants sur le Parc et de les inciter à le découvrir.</p> <p>En effet, la région du Parc peut être atteinte par plusieurs points d'entrée. La gare de Saint-Maurice, les gares de la ligne internationale Martigny-Chamonix (Mont-Blanc Express), l'artère du Grand-Saint-Bernard vers l'Italie ainsi que vers la France par la frontière du Châtelard. Ce sont autant de portes d'entrée pour accéder au Parc.</p> <p>Dans un premier temps, une roulotte se déplacera de village en village et informera la population sur le Parc et ses potentialités – comme une porte d'entrée itinérante. Il sera également précisé dans quelle mesure et comment les portes d'entrée identifiées doivent être présentées visuellement.</p> <p>Sous-projet 3 : Tourisme responsable et valorisation régionale/nationale Le but est de soutenir un tourisme durable au sein du Parc et de valoriser les prestataires qui soutiennent ces valeurs. Le Parc assume une responsabilité quant à la sensibilisation des visiteurs sur les nuisances occasionnées à la faune et à la flore notamment dans le cadre de pratiques sportives. Des synergies avec la campagne nationale « respecter c'est protéger » sont recherchées.</p> <p>Quant aux prestataires, les principes d'engagement seront développés avec le domaine du tourisme afin de définir des offres durables à valoriser. Le lien sera fait avec les entreprises partenaires du projet 2.2.</p>

	<p>Une mise en commun des offres existantes de tourisme durable sera matérialisée sur les plateformes du Parc. Une synthèse des offres publiques réalisées par le Parc est réalisée. Leur promotion et leur visibilité seront accentuées par les partenaires du Parc au niveau régional, et au niveau national par le Réseau des Parcs suisses.</p>
Contributions aux (indicateurs d') effets	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant :</p> <p>Créer un espace de vie et un écosystème économique durable</p> <p>Et il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Parc est un territoire dynamique et attractif. • Un tourisme durable est promu au sein du Parc et les acteurs concernés collaborent à sa promotion. <p>Des offres d'activités de haute qualité sont proposées.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p>Ce projet représente un intérêt fort puisqu'il permet de présenter le Parc et de rendre visibles ses activités. Il permet également une visibilité sur les actions de nombreux autres projets. Ce projet est également central car il permet de valoriser l'existant du territoire, les activités portées par des acteurs de la région en adéquation avec les valeurs du développement durable. Il contribue à ce que le Parc devienne un acteur incontournable de la région.</p>
Liens avec d'autres projets	<p>2.2 Economie de proximité 2.3 Mobilité 2.4 Ressources naturelles 3.1 Nature-environnement 3.2 Patrimoine culturel 4.1 Gestion et qualité 4.2 Communication et marketing 4.3 Partenariats-collaboration</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Economie durable et les chefs de projets y correspondant.</p> <p>En collaboration avec les offices du tourisme de la région notamment l'OT de Saint-Maurice et les organes touristiques de Martigny-Combe et d'Evionnaz.</p>
Partenaires	<p>Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Maurice Tourisme : réalisation-coordination • Office du tourisme de Martigny (pour Martigny-Combe) : coordination • Vallée du Trient Tourisme (VTT) : réalisation, coordination



	<ul style="list-style-type: none"> • Association suisse des accompagnateurs en montagne et moyenne montagne : bénéficiaires • Les communes et propriétaires : bénéficiaires-coordination • Services cantonaux concernés par les activités déployées : information-collaboration • SuisseMobile : collaborations • Les sociétés de développement (SD) sur les sept communes : (bénéficiaires-coordination-information) – Evionnaz, Ravoire, Salvan-Les Marécottes, Trient, Vernayaz, Finhaut-Châtelard-Gétroz, Saint-Maurice • Les acteurs de divers tours (coordinateur du Tour du Ruan / Tour des deux rives / Tour des Dents-du-Midi / etc.) : bénéficiaires-collaborations • Prestataires de services (restaurateurs, agritourisme, fromageries, hôtels, transports, guides, etc.) : collaborations-informations-réalisation • Espace Mont-Blanc : collaboration • Association des gorges du Dailley (AAGB, association des amis des Granges et du Bioley) : réalisation-collaboration • Valrando : Collaboration, information • Transports publics : réalisation-collaboration • ALPIQ, Hydroexploitation SEIC, Nant de Drance : bénéficiaire-information
<p>Intégration dans des outils, des processus de planification plus larges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans la politique du tourisme du canton du Valais • Bases légales, notamment celles de l'aménagement du territoire (communal et cantonal) et de la protection de la nature • Plan directeur cantonal • Stratégie touristique locale VTT / Saint-Maurice / Région Martigny

Etat du projet et prestations et effets	
Etat du projet	Ce projet sera mis en œuvre dès le début de la phase de création.
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des points d'intérêt en lien avec les objectifs du Parc. • Création d'un passeport ludique. • Mise en place d'une roulotte de présentation du Parc. La roulotte présente le Parc et les offres durant la phase de création dans toutes les communes. • L'accueil gare de Saint-Maurice est défini avec la commune, comme également les autres accueils (par exemple Châtelard, Martigny-Combe et autres selon les souhaits des communes). • Des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques ont été menées et des principes d'engagement définis. • Une synthèse des offres du Parc existe et les visiteurs peuvent s'y inscrire.



Indicateur(s) de prestations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un itinéraire avec des points d'intérêt a été défini et un passeport découverte en transport public a été développé 2. Une roulotte avec les informations sur le Parc et ses projets a été créée et voyage dans les communes du Parc (2023-2024)
------------------------------	--

2.2 Produits et économie de proximité

Nom du projet	Produits et économie de proximité
Numéro du projet	2.2
Durée du projet	2022-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p>Sous-projet 1 : Produits du terroir du Parc</p> <p>Le Parc entend contribuer à la valorisation régionale des produits du terroir en sensibilisant la population à l'agriculture de proximité et en développant des partenariats.</p> <p>Il vise à offrir une meilleure visibilité des produits du Parc et à partager les valeurs de l'agriculture durable et sa proximité avec la nature.</p> <p>Les acteurs agricoles du Parc disposent d'une large gamme de produits locaux. Une compilation des produits a déjà été réalisée et les produits suivants peuvent être achetés auprès des producteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) pommes, poires, jus de pommes, légumes, abricots 2) viande bovine, saucisses séchées/merguez/saucisses fumées, viande d'agneau, viande caprine, porcs, viande de veau Natura-Beef, viande d'Hérens 3) œufs d'élevage en plein air 4) lait / multiple fromages : AOP Raclette, tommes, fromages de chèvres, fromage blanc aux épices et saveurs du monde, aux olives, mélanges à fondue, yogourts (70 sortes) 5) raisin, vins <p>Les actions prévues sont une première étape en vue de la labellisation « Produits » des parcs suisses qui aura lieu lors de la phase de gestion.</p> <p>Il est prévu de développer une convention de partenariat avec les producteurs intéressés et de définir les gammes de produits. Afin de valoriser les produits des producteurs partenaires, il est prévu de présenter ces producteurs et leurs produits sur le site internet du Parc ainsi que ceux de ses partenaires.</p> <p>Afin de rendre visibles ces produits, il est prévu de créer un support de présentation des produits du terroir du Parc en créant un visuel commun fait de bois du Parc par un artisan local et de le mettre à disposition des entreprises partenaires, de proposer les produits au Marché des Parcs suisses et de les valoriser par exemple avec un panier régional « Parc ».</p>



	<p>Enfin, le Parc, participe à un marché ou à une manifestation existants en montagne ou en plaine, et au Marché des Parcs suisses, permettant de présenter le Parc et de faire découvrir ses produits locaux et artisans. Cela permet de partager avec les citoyens les valeurs et le savoir-faire des acteurs locaux et contribue au développement durable en favorisant la mise en place de circuits courts par le marché des produits régionaux.</p> <p>Afin de faire connaître le label « produits » des Parcs suisses, des informations sont diffusées auprès des producteurs du Parc. Un partenariat est recherché avec la marque régionale. Une identité graphique est développée pour les produits et pour le consommateur.</p> <p>Sous-projet 2 : Une communauté de valeurs</p> <p>Dans le Parc, il y a des artisans fabriquant des produits de niche (par exemple, la production de couteaux), de petits magasins vendant des produits régionaux et un grand nombre d'entreprises (PME). Néanmoins, une partie de la population n'est pas consciente de ces potentiels, services et compétences de l'artisanat.</p> <p>Le Parc sensibilisera les citoyens à ces services de proximité et durables. Il référence les entreprises locales qui favorisent un développement durable, établit un dialogue avec elles et de potentiels partenariats et les met en réseau avec les producteurs. Il les rend visibles pour les clients.</p> <p>Le Parc met en réseau les acteurs de l'économie du parc. Il contribue aux échanges et réflexions sur une agriculture et une économie durable. Il permet aux partenaires de participer à l'amélioration du marketing des produits.</p> <p>Il invite les producteurs et entreprises intéressés par la charte (ou au label Parc) à des échanges contribuant ainsi à développer une communauté de soutien au Parc et de bonnes pratiques.</p> <p>Sous-projet 3 : Rando-Gourmet</p> <p>Une Rando-Gourmet avec des produits locaux sera organisée dans 2 communes (au minimum) par an afin qu'à la fin de l'étape de création chaque commune ait été visitée.</p>
<p>Contributions aux (indicateurs d') effets</p>	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant :</p> <p>Créer un espace de vie et un écosystème économique durable</p> <p>Et il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises locales s'engagent pour la durabilité. • La part des produits régionaux dans la consommation locale est augmentée et les habitants favorisent les services des entreprises de la région.



	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources locales et les savoir-faire sont valorisés.
Importance du projet pour le Parc	<p>Ce projet est d'une grande importance. Tout d'abord il prépare à la labellisation des produits des Parcs, telle que définie dans l'ordonnance sur les Parcs d'importance nationale (articles 11 à 14, OParcs,) pour l'étape de gestion, puis il contribue à la promotion de produits issus d'un mode de production durable et local. Les commerces de détail, la restauration et les hébergements intégrant leur valorisation sont connus. Ce projet permet un ancrage local du Parc. Il contribue à sa notoriété. Ce projet permet également de mener une réflexion avec de potentiels partenaires sur une amélioration vers le développement durable et de partager ses valeurs. Finalement, il permet aux Parcs de mettre en réseau des producteurs avec des services et des producteurs entre eux afin de créer une communauté de valeurs.</p>
Liens avec d'autres projets	<p>1.1 Biodiversité 1.2 Patrimoine paysager 2.1 Tourisme, détente et loisirs durables 2.4 Ressources naturelles 3.2 Patrimoine culturel 4.1 Management 4.2 Communication et marketing 4.3 Partenariats et collaboration</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Economie durable et les chefs de projets y correspondant.</p>
Partenaires	<p>Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Communes : collaboration, coordination Saint-Maurice Tourisme : réalisation-coordination Office du tourisme de Martigny (pour Martigny-Combe) : coordination Vallée du Trient Tourisme (VTT) : réalisation, coordination Entreprises de service : hébergements, agrotourisme, restaurants, épiceries, etc. : réalisation-information-bénéficiaires Services cantonaux : Service de l'agriculture du canton du Valais / Service de l'économie du canton du Valais : information-collaboration Espace Mont -Blanc : collaboration Producteurs : collaboration Points de vente régionaux : réalisation Marque Valais : information-collaboration Réseau des Parcs suisses : information-collaboration



<p>Intégration dans des outils, des processus de planification plus large</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de l'agriculture et de l'économie du canton du Valais • Stratégie de développement durable du Valais • Bases légales, notamment celles de l'aménagement du territoire (communal et cantonal) et de la protection de la nature
---	---

<p style="text-align: center;">Etat du projet et prestations et effets</p>	
<p>Etat du projet</p>	<p>Ce projet sera mis en œuvre dès le début de la phase de création.</p>
<p>Prestations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de rendre visibles ces produits, il est prévu de créer une ligne graphique pour les produits et un support de présentation des produits du terroir du Parc en créant un visuel commun fait de bois du Parc par un artisan local et de le mettre à disposition des entreprises partenaires. • Une convention de partenariat avec les producteurs intéressés et les gammes de produits est développée. • Afin de valoriser les produits des producteurs partenaires, il est prévu de présenter ces producteurs et leurs produits sur le site internet du Parc ainsi que de ses partenaires (référencement). • De proposer les produits/artisans lors d'un événement et du Marché des Parcs suisses, ainsi que de les valoriser par exemple avec un panier régional « Parc ». • Une réunion annuelle est organisée pour informer sur la convention et favoriser une communauté de valeurs (agricoles, artisans). Une randonnée gourmande est développée et organisée dans les communes.
<p>Indicateur(s) de prestations</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une identité graphique pour les produits a été créée et 7 présentoirs (au minimum) ont été créés avec du bois local (1 présentoir par magasin et par commune) 2. Au moins 7 entreprises partenaires (engagées par une convention) et leurs compétences sont visibles sur le site internet du Parc naturel régional

2.3 Mobilité durable

Nom du projet	Mobilité durable
Numéro du projet	2.3
Durée du projet	2022-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p>Sous-projet 1 : Pass mobilité Parc L'objectif est d'encourager les déplacements au sein du Parc en transport public. La réalisation d'un « Pass mobilité Parc » permettra d'explorer le Parc en utilisant les transports publics avec un tarif forfaitaire, par exemple, pendant 1-3 jours.</p> <p>Sous-projet 2 : Concept de mobilité durable Ce sous-projet concerne la mobilité sur l'ensemble du territoire du Parc, voire au-delà, puisqu'il s'agit également de la mobilité vers le Parc.</p> <p>Un état des lieux de la mobilité actuelle sera réalisé. Un concept de mobilité favorisant la mobilité durable au sein du Parc incluant une réflexion sur la gestion des flux et le parking sauvage sera développé.</p> <p>Sous-projet 3 : Signalétique Dans le périmètre du Parc, une signalisation importante (chemins thématiques, pédestres, etc.) existe. Toutefois, il est nécessaire de définir une signalisation « Parc » qui prenne en compte le concept de mobilité (sous-projet 2) avec les communes et qui corresponde aux besoins des visiteurs et de la population. L'objectif est autant une épuration qu'une harmonisation.</p>
Contributions aux (indicateurs d') effets	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant :</p> <p>Créer un espace de vie et un écosystème économique durable</p> <p>Et il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communes se dotent d'une vision et d'une planification stratégiques et encouragent la mobilité durable. • La diminution de l'empreinte carbone est un sujet connu, débattu et pris en compte dans l'action publique et privée. • Le parking sauvage au sein du Parc s'est amélioré.
Importance du projet pour le Parc	<p>La mobilité et sa gestion posent de nouveaux défis pour la région du Parc. L'expérience du Covid a souligné la nécessité de mieux orienter les excursionnistes dans la région et de les canaliser afin de limiter l'impact sur la biodiversité notamment et également de contribuer à l'atténuation du changement climatique.</p> <p>Le Parc vise à favoriser une mobilité respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie en facilitant l'accès et l'utilisation des transports publics. Ainsi le projet vise à améliorer la liaison et la mobilité plaine-montagne et à réduire le parking sauvage.</p>



	Ce projet est important pour le Parc, car en tant qu'outil du développement durable, ces actions lui permettront de contribuer à un enjeu majeur actuel.
Liens avec d'autres projets	<p>1.1. Biodiversité</p> <p>1.2. Patrimoine paysager</p> <p>2.1 Tourisme, détente et loisirs durables</p> <p>4.1 Management</p> <p>4.2 Communication et marketing</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Economie durable et les chefs de projets y correspondant.
Partenaires	<p>Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services cantonaux : information-collaboration • TMR, La Poste, Regionalps, CFF, SNCF : réalisation-collaboration • Les communes : bénéficiaires-collaboration • Les acteurs touristiques, commerces, artisans : bénéficiaires-collaboration • Valrando : collaboration-réalisation • Acteurs (énergie) – SEIC, Alpiq, etc. : collaboration • Espace Mont-Blanc : collaboration • Réseau des Parcs suisses : collaboration-réalisation • Remontée mécanique TéléMarécottes, Verticalps, etc. : réalisation-collaboration • Saint-Maurice Tourisme : réalisation-coordination • Office du tourisme de Martigny (pour Martigny-Combe) : coordination • Vallée du Trient Tourisme (VTT) : réalisation-coordination
Intégration dans des outils, des processus de planification plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans la politique de mobilité du canton du Valais • Bases légales, notamment celles de la mobilité (communale et cantonale) et de la protection de la nature. Voir le concept cantonal de la mobilité 2040, Stratégie de la mobilité de loisirs de la Confédération.

Etat du projet et prestations et effets	
Etat du projet	Ce projet sera mis en œuvre dès le début de la phase de création.
Prestations	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un « Pass mobilité » avec les fournisseurs de transports publics, les sociétés de location de vélos, les opérateurs touristiques et commerciaux.• Le parc définit le concept de la signalétique et accompagne les communes dans leur réflexion sur une signalétique du Parc qui pourrait être mise en place à partir de 2025.• Un concept de mobilité est développé, contribuant à une réflexion pour diminuer le parking sauvage et contribuant à la future signalétique du Parc naturel régional.
Indicateur(s) de prestations	<ol style="list-style-type: none">1. Un concept mobilité a été développé et partagé (2024)2. La signalétique du Parc a été définie (2024)

2.4 Ressources naturelles

Nom du projet	Ressources naturelles (gestion globale)
Numéro du projet	2.4
Durée du projet	2022-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p>Sous-projet 1 : Gestion de l'eau</p> <p>L'eau est une thématique centrale du Parc. Importante tant au niveau économique que social, elle est un élément fondamental du développement durable. Elle a façonné le paysage du Parc et a permis un développement économique et social par ses barrages et centrales hydroélectriques. Sa bonne gestion sera d'autant plus importante dans un contexte de dérèglement climatique et de développement du construit.</p> <p>La quantité, autant que la qualité, sera un enjeu important pour faire face aux défis futurs. Un exemple intéressant est la problématique de l'eau potable. En effet, tant son approvisionnement que sa qualité sont primordiaux pour les communes et leurs habitants.</p> <p>L'eau est fréquemment gérée de manière sectorielle et une approche globale permettant une gestion à long terme est encore rarement mise en place. On remarque à l'échelle du Parc que de nombreuses planifications sectorielles (eau potable, irrigation, énergie) ont déjà été effectuées, mais de manière isolée, par commune uniquement.</p> <p>Au niveau agricole, un premier diagnostic, encore à détailler, des besoins des agriculteurs du territoire du Parc a été effectué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Maurice : irrigation des terres depuis le Mauvoisin • Evionnaz : besoins en irrigation sur certaines parcelles • Vernayaz : assainissement et remise en service du réseau d'irrigation et installation, installation de puits pour la lutte contre le gel • Trient : réseau d'irrigation à mettre en place (un projet est en cours avec l'OAS pour l'alpage exploité par la société Deslarzes) • Martigny-Combe : projet global d'irrigation du vignoble en cours. Des projets spécifiques relatifs à l'irrigation sont en cours dans plusieurs communes du Parc <p>Ce sous-projet vise à soutenir une gestion durable et globale (intégrée) de la ressource en eau, en prenant en compte la diversité des utilisateurs, des besoins et des défis. Il pourra servir de pilote pour une réflexion sur la gestion intégrée des eaux au niveau cantonal à l'exemple de ce qui a été mis en place dans le canton de Fribourg : https://www.fr.ch/daec/eau/sommaire/gestion-globale-des-eaux</p> <p>Une synthèse des connaissances existantes sera réalisée, un diagnostic des systèmes de gestion actuels, des bassins versants, origines de l'eau et des différents usages de l'eau sera réalisé. Des mesures échelonnées dans le temps seront proposées pour une gestion globale de l'eau.</p>

	<p>Sous-projet 2 : Exposition « A cours d'eau » Afin d'aborder avec le grand public les enjeux liés à la gestion de l'eau et de le sensibiliser sur son utilisation durable et son importance pour toute vie, une exposition permanente sera créée.</p> <p>Elle est envisagée sur le site du barrage d'Emosson et mettra en évidence l'histoire du site et l'utilisation de l'eau dans le Parc de la Vallée du Trient, où se mêlent la technologie et l'histoire de l'hydraulique.</p> <p>Sous-Projet 3 : Randonnée « Eau'tour » L'objectif est de sensibiliser les citoyens et usagers de l'eau à son importance, à sa multifonctionnalité et à ses enjeux, tout en les encourageant à avoir une utilisation plus durable en les fédérant autour de ce thème central. Il s'agira de définir un parcours et de visiter les sites existants (bisse du Trient, les barrages, des grottes, des gorges, le Rhône, les installations hydroélectriques, le glacier, etc.).</p> <p>Sous-Projet 4 : Région-Energie Il s'agit dans le cadre du Parc de mettre en place une structure de conseil et par la suite des mesures et des projets en matière de politique énergétique, qui doivent permettre aux communes de se positionner comme une Région-Energie à long terme.</p>
Contributions aux (indicateurs d') effets	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant :</p> <p>Créer un espace de vie et un écosystème économique durable</p> <p>Et il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens connaissent et sont sensibles aux valeurs et à l'importance des ressources naturelles du Parc. • La gestion de l'eau est plus durable. • Le Parc est une région modèle pour la gestion de l'eau et pour la gestion de l'énergie.
Importance du projet pour le Parc	<p>L'eau est une thématique centrale du Parc tant historiquement qu'environnementalement ou socialement. Ce projet permettra d'aborder le développement durable avec un exemple parlant et concret.</p> <p>Ce projet sera également une « porte d'entrée » pour aborder les défis futurs comme le changement climatique et les besoins des différents usagers.</p> <p>De plus, il permettra de mettre en place une démarche pilote sur la gestion globale (intégrée) de l'eau au sein de son territoire et d'en montrer les défis et potentiels.</p>
Liens avec d'autres projets	<p>1.1 Biodiversité 1.2 Patrimoine paysager 1.3 Patrimoine bâti</p>



	2.1 Tourisme, détente et loisirs durables 3.1 Nature-environnement 3.2 Patrimoine culturel 4.1 Gestion et qualité 4.3 Partenariats-collaborations
--	---

Organisation du projet	
Direction du projet	Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Economie durable et les chefs de projets y correspondant.
Partenaires	Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les services cantonaux concernant l'eau : collaboration-information • Communes : réalisation • Sociétés hydroélectriques : réalisation-information • Hautes écoles, UNIL : collaboration • ONGs : information • Groupe SEIC-Télédis : réalisation-collaboration • Acteurs de l'agriculture et du tourisme : réalisation-collaboration • Acteurs de l'économie : collaboration-information • Espace Mont-Blanc : collaboration • Vallis Triensis : collaboration • Milieux nature : information-collaboration • Crealp, Centres de recherche : collaboration • Réseau des Parcs suisses : information-collaboration • Bureau spécialisé : réalisation
Intégration dans des outils, des processus de planification plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion intégrée des eaux Confédération (OFEV) : • Idées directrices pour une gestion intégrée des eaux en Suisse (2011) • Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse (2013) • Agenda 2030 • Loi cantonale sur la protection des eaux (LcEaux) • Intégration dans la stratégie « Eau » Valais • Stratégie énergétique 2050 de la Confédération • Stratégie énergétique du Canton du Valais • Stratégie développement durable Valais • Bases légales, notamment celles de la gestion (communale et cantonale) et de la protection de la nature • Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature

Etat du projet et prestations et effets	
Etat du projet	Ce projet sera mis en œuvre dès le début de la phase de création.
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une synthèse des données existantes, un diagnostic incluant les différents besoins et la gestion actuelle ainsi qu'une analyse des bassins versants. Des mesures sont proposées pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux. • Une exposition est développée et proposée ainsi qu'une randonnée permettant de découvrir l'importance de l'eau et ses nombreux sites dans le Parc. • Des conseils sur l'établissement d'une région énergétique sont offerts.
Indicateur(s) de prestations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un parcours de randonnée « Eau'Tour » a été mis en place 2. Une synthèse des données existantes et un diagnostic pour l'eau ont été réalisés